

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I-827

présenté par

M. Valence, M. Zulesi, M. Giraud, Mme Magnier, M. Rodwell, Mme Brugnera, Mme Clapot, M. Royer-Perreaut, Mme Colboc, M. Fugit, Mme Le Feur, M. Thiébaud, M. Olive, Mme Boyer, M. Sertin, Mme Heydel Grillere, M. Haury, Mme Goetschy-Bolognese, M. Batut, Mme Tiegna, M. Buchou, M. Lacresse et M. Vuibert

ARTICLE 15

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.